





actualité

- 4 // La ville engagée dans la transition énergétique
- 5 // Mieux accueillir les enfants porteurs de handicaps dans les écoles
- 6 // Rapport de la Chambre régionale des comptes : la ville bonne élève
- 7 // 8 mars : les femmes à l'honneur
- 8 - 9 // Retour : Conseil municipal du 22 janvier
Conseil métropolitain du 8 février



plus loin

- 10 // Claire Leconte
chercheuse en chronobiologie,
professeure émérite de psychologie



en mouvement



dossier

- 14 // Bien vieillir, décod'âges



expression politique



portrait

- 21 // Olivier Pietri
Président de l'Union de Quartier Croix-Rouge



culturelle

- 22 // Mon Ciné a rendez-vous avec l'Afrique
- 23 // Favoriser l'accès à la culture pour les jeunes



active

- 24 // L'OMS



en vues

- 25 // Hip-Hop don't stop festival :
par delà les différences



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ La CRC confirme que le statut de la fonction publique est bien respecté avec une bonne organisation des services municipaux soulignant « une situation financière satisfaisante, une bonne gestion » et une dette « faible et sécurisée. » ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Danielle Maurel, Katja Sainvoirin,
Salima Yediou Mise en page Emmanuelle Piras, Gilbert Quiais Photos Patricio
Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.03.19

Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Saint-Martin-d'Hères confirme ses positions



La Chambre régionale des comptes (CRC) Auvergne-Rhône-Alpes vient de rendre son rapport définitif sur la situation financière de la Ville qui porte sur les exercices 2012 à 2016. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

David Queiros - Après une analyse très fine et très poussée, la CRC vient conforter une réalité, celle d'une commune bien gérée avec une bonne utilisation de l'argent public.

Dans sa synthèse générale, qui résume l'ensemble du rapport, la CRC affirme des constats clairs et objectifs : sur les ressources humaines, elle confirme que le statut de la fonction publique est bien respecté avec une bonne organisation des services municipaux et, sur l'aspect financier, « *une situation financière satisfaisante, une bonne gestion* » et une dette « *faible et sécurisée*. » Enfin, sur les projets d'aménagements, notamment Neyrpic, « *un bilan financier qui pourrait être très favorable pour la commune*. »

En ce qui concerne les sept recommandations émises, la ville y a déjà partiellement répondu et parviendra sans difficulté à répondre à toutes.

En conclusion, ce rapport vient mettre fin à toute velléité de polémique et conforte l'action et les choix que la majorité a engagés en faveur d'un service public diversifié, de qualité et de proximité. La CRC nous encourage à poursuivre dans cette voie.

Le quartier Renaudie-Champberton, comme deux autres quartiers de Grenoble et d'Échirolles, vient d'être inscrit en quartier de reconquête républicaine (QRR). Quelle est votre réaction ?

David Queiros - Je me félicite que la ville de Saint-Martin-d'Hères ait été retenue pour figurer dans les nouveaux Quartiers de Reconquête Républicaine (QRR) qui devraient

être mis en place en 2019, tout comme aux Villeneuve de Grenoble et d'Échirolles. Le 8 février 2018, dans un communiqué commun avec Renzo Sulli, maire d'Échirolles et Éric Piolle, maire de Grenoble, nous avons fait part de notre déception d'avoir été écartés de l'expérimentation de la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ) malgré une candidature commune et argumentée. Je me réjouis que le travail que nous avons mené soit aujourd'hui reconnu.

Depuis des années, nous travaillons en coordination avec tous les acteurs locaux et menons au quotidien, avec nos services, les médiateurs et les associations, des actions en faveur de la prévention et de la tranquillité publique. Parce que la sécurité des Martinéroises et des Martinérois est une priorité, j'ai mis en place de nombreux dispositifs municipaux qui sont reconnus et ont fait l'objet d'une présentation lors du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui s'est tenu le 6 février dernier. Ce nouveau dispositif doit évidemment s'accompagner de moyens supplémentaires comme l'augmentation annoncée des effectifs de police indispensables à l'amélioration de la vie dans nos quartiers et au renforcement de la sécurité des habitants.

Au fil des années, le Hip-Hop don't stop festival devient un temps culturel incontournable. Qu'en pensez-vous ?

David Queiros - Fort du succès de ses deux précédentes éditions, le Hip-Hop don't stop festival a connu encore un vif succès qui a rassemblé toutes les générations autour de valeurs telles que la bienveillance, le partage, le respect. Il est le fruit du travail de tous et de chacun. Cet événement, qui dépasse largement les limites de notre ville, fédère et rassemble les passionnés mais aussi les curieux et intéressés, des plus petits aux plus grands. Ce sont des femmes et des hommes qui dansent pour le plaisir de toutes et de tous.

Je veux remercier l'ensemble de l'équipe Hip-Hop don't stop festival qui œuvre et porte ce festival qui participe à l'épanouissement de la jeunesse et du bien vivre ensemble.

En période de crise, la culture et l'éducation artistique restent un axe majeur de notre politique. En effet, elles contribuent à l'amélioration des conditions de vie des femmes, des hommes et des enfants et à leur émancipation. Je souhaite qu'elles soient accessibles et ouvertes à toutes et à tous afin d'être le prétexte de rencontres et de brassage social où l'on s'enrichit des différences.

Une transition énergétique fortement engagée

-30 % de consommation
énergétique en 10 ans.

C'est un autre état d'urgence qui se joue pour les communes : celui du climat. Face à une transition énergétique de plus en plus vitale, d'importantes actions sont réalisées par la ville. Focus.



Une diminution de la consommation d'énergie de 8,4 % (soit 166 000 € d'économie), 302 tonnes de CO² rejetées en moins, une flotte de véhicules respectueuse de l'environnement... Entre 2014 et 2017, la ville s'est pleinement investie dans le plan métropolitain Air Énergie Climat visant à réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre. Et ce n'est pas fini ! Ce bilan à mi-parcours n'est que la face émergée de l'iceberg. Les efforts se poursuivent en

continu. Depuis 2006, la commune s'est lancée dans un vaste plan de réhabilitation de son patrimoine communal (soit 150 000 m²) qui a conduit à diminuer de 30 % sa consommation énergétique réalisant ainsi une économie de 646 000 €. Parallèlement, les rejets en CO² ont baissé de 1 045 tonnes entre 2006 et 2017.

**Des perspectives
encourageantes**

En l'espace de trois ans, Saint-Martin-d'Hères a entrepris plusieurs travaux pour réduire la consommation d'énergie de son patrimoine : réhabilitation de la Maison communale, amélioration de la gestion du chauffage via un système centralisé, réduction du chauffage au fioul...

Représentant 13 % de la consommation énergétique totale de la ville, l'éclairage public a vu sa facture diminuer de 20 % entre 2014 et 2017 avec le remplacement par des lampes plus performantes et économes ainsi qu'une meilleure répartition des points lumineux. Travaillant de concert avec l'ALEC*, la commune poursuit sa démarche environnementale et agit concrètement : installation d'une chaudière à granulés bois à L'heure bleue et alimentation électrique du complexe sportif Pablo Neruda issue d'énergie renouvelable produite sur le territoire. // LM

*Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole grenobloise.

Réfléchir, innover et anticiper la ville de demain.
Tel est l'objectif de la Biennale des villes en transition qui se déroulera du 9 au 16 mars. Une exposition sera visible dans le hall de la Maison communale à partir du 8 mars. www.saintmartindheres.fr

Saint-Martin-d'Hères, une ville nature !

Pour la deuxième année consécutive, la commune confirme son engagement envers la biodiversité. Labellisée "ville-nature" deux libellules, Saint-Martin-d'Hères présente une étonnante diversité notamment au niveau

faunistique. Selon la LPO*, depuis 2001, 107 espèces d'oiseaux ont été recensées dont 13 considérées comme patrimoniales. La ville se classe parmi les vingt premières communes les mieux observées du département en biodiversité floristique. Une richesse naturelle qu'elle compte préserver à travers une stratégie inclusive et participative en cours d'élaboration, dont les actions seront déployées dès cette année et qui feront l'objet d'un prochain dossier. // LM

*Ligue pour la Protection des Oiseaux



PROJET CLINK !

Pour bénéficier de points convertibles en bons de réduction commerciaux ou en dons à des associations lorsque vous jetez vos récipients en verre dans les bacs de collecte connectés, téléchargez l'appli sur votre smartphone. Vous n'en avez pas... Pas de problème ! Venez retirer votre badge disponible à l'accueil des cinq maisons de quartier où on vous indiquera la marche à suivre, ainsi que les lieux de collecte dans la ville. // KS



Prise en charge du handicap dans les écoles

Le droit à l'éducation pour tous les enfants quel que soit leur handicap est un droit fondamental. Chaque école a vocation à accueillir tous les élèves quels que soient leurs besoins.



Enfant scolarisé à l'école Gabriel Péri avec son institutrice et son auxiliaire de vie scolaire (AVS), lors d'un temps d'échange musical avec les habitants de la résidence autonomie de Pierre Semard.

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République introduit, dès son 2^e article, le principe de l'école inclusive pour tous les élèves sans distinction. La commune prend des mesures concrètes pour améliorer durablement l'accompagnement dont bénéficient les élèves. La question de l'inclu-

sion et de l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les écoles ordinaires est essentielle pour la ville, à tel titre que c'est quarante-cinq petits élèves qui sont accueillis régulièrement au sein des classes martinéroises. Le Projet d'accueil individualisé (PAI) défini

par la circulaire du 8 septembre 2003 précise les adaptations nécessaires en termes d'aménagement d'horaires, d'organisation des actions de soins, etc. Les enfants dont l'état de santé nécessite l'administration de traitements ou protocoles médicaux peuvent poursuivre leur scolarité dans des conditions aussi ordinaires que possible. Deux classes d'Unités locales pour l'inclusion scolaire (ULIS) fonctionnent sur le territoire de la commune afin de les scolariser de la meilleure façon, en mettant du matériel pédagogique spécifique ainsi que du mobilier adapté à la disposition des enseignants et des petits élèves. Ils peuvent acquérir un maximum de compétences avec des conditions optimales. L'accueil et la scolarisation des enfants en situation de handicap contribuent à développer pour tous un regard bienveillant

vis-à-vis des différences quelles qu'elles soient. // KS

Chiffres clés :

- En France plus de 320 000 enfants porteurs de handicaps sont scolarisés dans les écoles

Saint-Martin-d'Hères accueille :

- 5 enfants avec un handicap physique
- 40 enfants porteurs de troubles comportementaux
- 2 classes ULIS avec des enseignants dédiés.

KRISTOF DOMENECH



Élu à l'Enfance et aux affaires scolaires

“À Saint-Martin-d'Hères, les enfants porteurs de handicaps tant moteurs que comportementaux sont accueillis sur les temps scolaires, mais aussi périscolaires, à la cantine avec des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) formés pour les accompagner. La ville a élaboré un Projet d'accueil individualisé (PAI) destiné à soutenir ces enfants comme leurs parents. Tous les enfants sont accueillis, y compris dans les centres de loisirs les mercredis et lors des vacances scolaires. C'est ainsi que des enfants habituellement scolarisés en Institut médico-éducatif (IME) peuvent bénéficier d'un accueil adapté en milieu ordinaire. À ce propos, la ville prévoit régulièrement des cycles de formations spécifiques à destination de ses animateurs.”

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

Ateliers, conférence-débat autour de la santé mentale à l'ère du numérique sont proposés mardi 26 mars de 14 h à 18 h (débat de 20 h à 22 h 30) à l'Espace culturel René Proby. Renseignements : 04 76 60 74 62.



À L'ÉCOUTE... DE SES OREILLES

Véritable sujet de santé publique, les problèmes d'audition touchent près de 5 millions de personnes en France. En constante augmentation, les soucis auditifs ne concernent pas seulement les seniors. L'oreille des jeunes est menacée par l'écoute de la musique amplifiée, et nombre d'entre eux sont ou seront concernés par des altérations parfois irréversibles de leur système auditif. La ville participe, via son service hygiène-santé, à la 8^e édition de la Journée nationale de l'audition, qui se déroule mardi 19 mars de 9 h à 16 h, place du Conseil national de la Résistance. Cet événement, organisé avec de nombreux partenaires, a pour objectif de mobiliser les acteurs de la santé et de la prévention, les enfants, les adultes et les seniors, afin que tout un chacun prenne soin de ses oreilles. Ateliers thématiques, dépistages, tests auditifs sont proposés tout au long de la journée. //

Plus d'infos sur saintmartindheres.fr

Contrôle de la Chambre régionale des comptes : la ville bonne élève

La Chambre régionale des comptes Auvergne Rhône-Alpes (CRC) a procédé au contrôle de gestion de la ville. Au regard de l'exigence de cette instance, son rapport d'observation est très positif, soulignant la maîtrise de la gestion budgétaire de la ville.



La Cour des comptes a pour mission principale de s'assurer du bon emploi de l'argent public. Son objectif : contrôler les comptes locaux. Le contrôle de la gestion des collectivités territoriales par les Chambres régionales des comptes est un exercice traditionnel de la vie politique locale. Depuis la création des CRC, la ville a été contrôlée à trois reprises, environ tous les 6 ans, comme pour beaucoup de communes de même taille. La Chambre vient ainsi d'examiner la gestion de la ville pour la période 2012-2016. Le contrôle portait sur l'analyse financière, la fiabilité des comptes et des écritures comptables et budgétaires, sur les projets d'aménagements, les ressources humaines, les marchés publics et les relations avec les associations. La commune a répondu à des questionnaires et envoyé plusieurs dizaines de milliers de pages de documents (délibérations, conventions, écritures comptables, payes...).

Une gestion exemplaire, une situation financière saine

La Chambre constate la fiabilité des comptes de la ville et souligne les actions engagées pour mieux maîtriser ses charges et sa masse salariale. En dépit de la politique d'austérité menée par l'État, la baisse des dotations a été, en grande partie, absorbée par des efforts de gestion constants menés par les services.

Concernant la gestion en régie directe, qui

est l'une des spécificités de la commune, la CRC a constaté que celle-ci n'engendre par de coûts supplémentaires. En conclusion, l'instance souligne « *que la situation financière de la ville est satisfaisante* ». Elle met en avant la rigueur et la précision des procédures de préparation budgétaire et confirme la bonne gestion financière.

Les opérations d'aménagements

La Chambre a examiné toutes les Zac réalisées par la ville (Brun centre, Daudet et Neyrpic). Aucune observation, ni juridique ni financière, n'a été formulée, attestant la maîtrise de la gestion de ces opérations. L'enjeu fiscal que représente le projet des Halles Neyrpic a été mis en avant par la CRC. Elle conforte ainsi ce projet qui compenserait le faible potentiel fiscal lié à un revenu moyen par habitant plutôt bas.

Les relations avec les associations

La CRC a examiné en détail 94 conventions passées avec près de 30 associations différentes entre 2012 et 2017. La chambre a souligné la qualité du travail accompli pour les sécuriser tant juridiquement que pour améliorer la transparence des partenariats. Une seule a fait l'objet de remarques, celle passée avec la MJC des Roseaux en 2016 notamment. La Chambre souligne que la ville a fait ce qu'il fallait en accompagnant la création de la MJC unique, Bulles d'Hères, mais pas assez rapidement. Sur ce point la municipalité a précisé qu'elle a été contrainte par des délais de procédures juridiques très longs.

Marchés publics et ressources humaines

Aucune irrégularité n'a été relevée s'agissant des modalités de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Aucun contentieux n'a été signalé. Concernant la masse salariale, la CRC reconnaît la maîtrise des effectifs rendue possible par « *une politique active de gestion prévisionnelle des emplois* ». Elle indique aussi que « *le pilotage des effectifs à l'échelle de la commune est satisfaisant* ».

Positionnement avec La Métro

La ville participe à l'ensemble des instances et des projets métropolitains. Elle sait se positionner fortement lorsqu'il lui semble nécessaire de dénoncer des dysfonctionnements, notamment sur le rythme trop soutenu des transferts de compétences. Pour la municipalité, la construction métropolitaine doit respecter les communes, la démocratie, le service public et la proximité, principes qu'elle a réaffirmés auprès de la CRC.

Au regard des conclusions de la Chambre, la municipalité porte une politique budgétaire cohérente et responsable avec un bon usage de l'argent public. La majorité des recommandations émises par la CRC concernent des éléments de forme et non de fond. Ce rapport souligne la bonne gestion de la municipalité et la qualité de ses services publics. // GC

Le rapport a été présenté lors du Conseil municipal du 12 février. Pour le consulter : www.ccomptes.fr/fr/crc-auvergne-rhone-alpes

Journée internationale des droits des femmes

Journée du 8 mars : l'espace public est-il "genré" ?



La rencontre "midi-deux" de la Journée internationale des droits des femmes abordera, cette année, la thématique du genre et de l'espace public.

Selon le gouvernement, elles sont 25 % à avoir peur dans la rue, 40 % à renoncer à fréquenter certains espaces publics suite à du sexisme. Le 8 mars prochain, la Journée internationale des droits des femmes sera l'occasion, à Saint-Martin-d'Hères, d'évoquer leur relation à l'espace public.

Chaque jour, des milliers de personnes se croisent. L'espace public mixe les genres. Lieu de transit, de relation et de vie au sens large, il n'a pourtant pas le même usage selon le sexe. « Construit par les hommes pour

les hommes » comme l'explique le géographe, chercheur et spécialiste du genre, Yves Raibaud, « les hommes et les femmes n'ont pas le même usage de l'espace public. » Ce qui se traduit, par exemple, dans le choix des équipements sportifs, dans les stratégies de déplacement, les moyens de locomotion, le style vestimentaire, les horaires, etc. Une thématique qui sera développée dans la commune tout au long de cette journée, ouvrant ainsi à la réflexion. Plusieurs temps forts sont d'ores et déjà prévus.

**Une journée
"animée"**

Coup d'envoi de cet événement, un "midi-deux" en salle du conseil municipal où la compagnie Naüm et la Maison de la poésie, avec la participation de

plusieurs services, réfléchiront sur cette question.

La maison de quartier Fernand Texier s'ouvrira, dès 17 h, à la création vestimentaire animée par Western Dance Company tandis que le Mouvement de la Paix commémorera le centième anniversaire de la mort de Rosa Luxemburg (1871-1919), farouche militante socialiste proche de Clara Zetkin (1857-1933). D'autres animations viendront étayer cette journée.

Le saviez-vous ?

Cette journée puise son origine avec Clara Zetkin. En août 1910, dans le cadre de la II^e conférence internationale des femmes socialistes à Copenhague, la journaliste invite à célébrer dans l'année une journée dédiée aux femmes. L'initiative vient donc du

mouvement socialiste et non féministe. Selon l'historienne Françoise Picq, l'ambition de Clara Zetkin était de « contre-carrer l'influence des groupes féministes sur les femmes du peuple. Elle rejetait farouchement l'alliance avec les "féministes de la bourgeoisie." » En 1917, lors de la journée internationale des ouvrières à Petrograd (Saint-Petersbourg), le 8 mars, signe le début de la révolution russe. La date devient symbolique. Le parti communiste s'en empare et voit ainsi l'occasion de mobiliser les femmes. Une tradition est instaurée qui se perpétue, sous d'autres formes, encore aujourd'hui ! // LM

Emplois d'été, la ville recrute

La ville propose des emplois d'été (juillet-août) aux jeunes Martinérois en recherche d'activité salariée. Des postes d'agents de service, de gardiens (uniquement le week-end), d'agents de vestiaires et d'entretien des plages sont proposés au centre de loisirs du Murier et à la piscine municipale. Les postulants devront obliga-

toirement avoir 18 ans révolus pour être recrutés. Les candidatures sont à déposer soit par courrier, adressé à Monsieur le Maire, direction des ressources humaines, 111 avenue Ambroise Croizat ou en retournant un imprimé de candidature à la direction des ressources humaines, 34, avenue Benoît Frachon. Par ailleurs, les personnes

titulaires du BAFA ou en cours de formation, intéressées par l'encadrement et l'animation des enfants et des adolescents pendant l'été, devront adresser une lettre de motivation à Monsieur le Maire, service animation-enfance, accompagnée d'un CV. Toutes les candidatures doivent être transmises au plus tard le 31 mars. //

Conseil municipal

Agir pour améliorer la qualité de l'air

La qualité de l'air est particulièrement préoccupante dans la métropole grenobloise. Une délibération a été adoptée, lors du Conseil municipal du 22 janvier, sur la mise en place d'un périmètre de Zone à faibles émissions (ZFE) métropolitaines pour les véhicules de transport de marchandises.

La qualité de l'air fait l'objet d'un suivi quotidien par l'Atmo* Auvergne-Rhône-Alpes. Véritable enjeu de santé publique, la situation est particulièrement sensible avec près de 4 300 habitants de l'agglomération qui sont exposés à un dépassement des valeurs limites de l'Union européenne. Les principaux polluants sur lesquels il est possible d'agir sont le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines. En remplaçant les systèmes de chauffage à bois non performants et en limitant les émissions dues au transport routier et à l'industrie, il est possible d'améliorer la qualité de l'air. C'est en ce sens, que la Métropole et le SMTC** ont

engagé, en concertation avec les communes concernées, la création d'une Zone à faibles émissions VUL (véhicules utilitaires légers) et PL (poids lourds), sur un périmètre élargi comprenant les communes de Bresson, Échirolles, Eybens, Grenoble, Le Pont-de-Claix, La Tronche, Poisat, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux et Gières, hors autoroutes et rocade sud.

Un fort impact sanitaire et environnemental

Ce projet de ZFE vise à restreindre l'accès de ce périmètre aux véhicules utilitaires les plus polluants, de façon progressive de 2019 à 2025. L'accès sera réglementé par les vignettes Crit'Air. L'impact sanitaire et environnemental est conséquent, puisque avec la mise en place de ce dispositif l'exposition moyenne des habitants au dioxyde d'azote baissera de 20 % d'ici 2026. La ville demande d'approfondir les actions d'accompagnement auprès des publics cibles afin que le re-

nouvellement des flottes de véhicules les plus polluants soit soutenable pour les artisans et les PME. La commune, quant à elle, se dote depuis quelques années déjà d'une flotte de véhicules respectueuse de l'environnement. // GC

*Fédération des associations de surveillance

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine
séance mardi
19 mars à
18 h en salle
du Conseil
municipal.



Le planétarium de la MJC Bulles d'Hères.

MÉTROPOLE

Programme de renouvellement urbain

Dans sa séance du 8 février, le Conseil métropolitain a approuvé la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de Grenoble-Alpes métropole cofinancé par l'ANRU* dans le cadre du NPNRU**. Considérant les nouvelles compétences en matière de renouvellement urbain, le Conseil métropolitain a créé



La réhabilitation de Champberton est en cours.

un programme cadre, listant les secteurs concernés, les modalités d'intervention et le montant de l'enveloppe qui s'élève à 17,5 M€. Ce programme concerne trois sites de l'agglomération, dont Renaudie-Champberton-La Plaine. Le renouvellement urbain de ce secteur s'inscrit dans la continuité du grand projet de ville et vient conclure une transformation urbaine majeure pour la commune de Saint-



Une nouvelle vie pour des textiles usagés

Avec huit autres communes de l'agglomération, Saint-Martin-d'Hères s'est portée volontaire pour la première collecte de textiles usagés coordonnée par la Métro. Du 15 septembre au 31 octobre 2018, les habitants ont pu déposer dans des conteneurs provisoires* vêtements, linge de maison, chaussures, sacs et peluches, qu'ils soient en bon état, déformés, troués... 22 tonnes ont ainsi été recueillies, dont 4 dans notre commune. 62 % sera redonné ou revendu à des friperies ; 31, 5 % coupé, défibré, effiloché ou broyé avant de devenir chiffons, nouvelles semelles, rembourrages de coussins, isolants... tandis que 6,5 % sera valorisé en énergie. Autant de réemplois possibles pour des pièces en fin de vie qui allaient être incinérées avec les ordures ménagères. L'expérience ayant été fructueuse, elle pourrait être reconduite. En attendant, et tout au long de l'année, les textiles peuvent être déposés dans les ressourceries en vue d'être réutilisés (Brocante de mamie, Secours populaire) ou dans les déchetteries afin d'être recyclés. // SY

*À Saint-Martin d'Hères, quatre conteneurs ont été placés à proximité des maisons de quartier Romain Rolland, Fernand Texier, Paul Bert, Gabriel Péri. Plus d'infos sur moinsjeter.fr



de la qualité de l'air
**Syndicat mixte des transports en Commun
de l'agglomération grenobloise

**Délibération adoptée à la majorité
avec 31 voix pour et 4 abstentions
(Les Républicains, Saint-Martin-d'Hères
autrement)**

Création d'un établissement public de coopération culturelle

Une délibération a été adoptée concernant la signature d'une charte de coopération avec la Métropole, sur la création d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC) dédié à la culture scientifique, technique et industrielle. Cette charte décrit les enjeux, les valeurs partagées, ainsi que la programmation et les perspectives pour 2022. Cet établissement public regroupe la Métro, le Département, la Région, l'Université Grenoble Alpes, l'Académie de

Grenoble et six communes, dont Saint-Martin-d'Hères qui est signataire de la charte. La ville défend de longue date, d'abord avec la MJC Pont-du-Sonnant, aujourd'hui avec la MJC Bulles d'Hères, la diffusion de la culture scientifique et technique. //

**Délibération adoptée à la majorité avec
32 voix pour et 2 voix contre (Les
Républicains, Saint-Martin-d'Hères
autrement)**

DÉLIBÉRATIONS

Retrouvez
l'intégralité du
Conseil municipal
du 22 janvier sur
saintmartindheres.fr

DU NEUF POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Exit la course de fin d'année pour les non-électeurs en mairie ! Suite à la réforme électorale de 2016, ils ont jusqu'au 31 mars pour s'inscrire sur une liste électorale soit en ligne, par courrier ou en mairie. Dès 2020, ils auront jusqu'au 6e vendredi précédant le scrutin pour effectuer cette formalité. Avec les élections européennes du 26 mai prochain qui verront l'élection de 79 eurodéputés, un changement de taille s'opère. La France revient à une seule circonscription en mettant fin aux huit circonscriptions existantes depuis 2004. Par ailleurs, la mise en place d'un répertoire électoral unique géré par l'INSEE permet aux citoyens de s'inscrire en temps réel tout au long de l'année. Les communes ont la charge d'effectuer sa mise à jour. De quoi lutter contre l'abstention ! // LM



Martin-d'Hères. Le projet s'inscrit dans une démarche de renouvellement global, agissant à la fois sur le logement public et privé, sur l'offre de services et de commerces. La réhabilitation des logements sociaux sera ambitieuse en matière de performance énergétique. L'installation d'associations et/ou de services publics dans ces locaux sera envisagée. Le réaménagement des espaces publics sera poursuivi. L'ob-

jectif de ce programme est de redonner de l'attractivité au quartier et un cadre de vie de qualité aux habitants.

Règlement local de publicité intercommunal

Il fixe, dans le cadre de la réglementation nationale de publicité, les règles applicables aux enseignes et aux pré-enseignes visibles des voies ouvertes à la circulation publique. Ce règlement se substitue- ra à ceux des communes. La

délibération prévoit les conditions de collaboration avec les communes et les organismes publics (État, Département, Chambre de commerce et d'industrie...). Elle définit également les objectifs et les modalités de la concertation avec les habitants. Six grandes orientations ont été définies : préserver les identités paysagères de la Métropole, valoriser les cœurs historiques, rendre lisibles et attractives les

zones d'activités économiques et commerciales, améliorer l'image de la Métropole par les entrées de ville et encadrer le développement des nouvelles technologies d'affichage. // GC

*Agence nationale de rénovation urbaine

**Nouveau programme national de renouvellement urbain

**L'intégralité des délibérations
sur la metro.fr**

Claire Leconte milite depuis plus de 30 ans pour des temps éducatifs respectueux des enfants et des jeunes. Depuis 2013, elle accompagne de nombreuses communes et intercommunalités dans la construction de leur projet éducatif territorial. Entretien.



« La semaine de quatre jours est une hérésie »

Que nous enseigne la chronobiologie ?

Claire Leconte : La chronobiologie, c'est-à-dire l'étude des rythmes biologiques auxquels sont soumis les êtres vivants, nous apprend qu'il est essentiel pour les enfants d'avoir de la régularité, même le week-end. Cela débute par celle du rythme circadien, en clair, la période d'éveil et celle de sommeil. Dès trois ans, cette régularité influe directement sur la qualité des apprentissages et le comportement des enfants. Et ce, jusqu'à la puberté où se dessine réellement si la personne sera plutôt lève-tôt ou couche-tard ! Dès l'âge d'un an, nous savons si l'enfant sera un petit, moyen ou gros dormeur. Chacun possède son rythme propre génétiquement programmé. Il est assez facile de cerner le moment où nous avons besoin de repos. La température du corps s'abaisse naturellement, nous avons froid. De même, le fait de se défouler en s'hyperexcitant à la pause méridienne participe plus à lutter contre l'assoupissement qu'autre chose.

Quel est le meilleur rythme pour l'enfant ?

Claire Leconte : J'ai toujours considéré que plus nous avons de matinées dans la semaine, mieux c'est, plus encore de longues matinées ! C'est à ce moment-là que nous sommes le plus réceptifs à l'apprentissage, ce qui est particulièrement vrai pour les enfants. Les rythmes scolaires ne sont pas une science à l'inverse de la chronobiologie. Je suis atterrée de constater que rien n'a bougé depuis le XVI^e siècle puisque les matinées sont encore de trois heures contrairement à la plupart des autres pays dans le monde. C'est une erreur fondamentale ! Ceux qui s'occupent des enfants au quotidien devraient être sensibilisés aux rythmes biologiques des enfants. Ce n'est pas le cas chez nous ! Les réformes éducatives devraient prendre en compte cet aspect et même proposer des formations adaptées suivies de temps d'information à ce sujet pour l'ensemble des personnes participant à la chaîne éducative. C'est une question d'éducation !

Comment peut-on aménager efficacement les temps pour que l'enfant soit pleinement réceptif ?

Claire Leconte : Beaucoup de pays ont des matinées longues, de

3 h 30 à parfois plus de 4 h, contrairement à la France. Cela permet de travailler différemment, de laisser le temps aux enfants qui apprennent moins vite que les autres de faire les activités sans les bousculer, occasionnant moins de frustrations, redonnant plus de plaisir à apprendre en développant la motivation car l'alternance de matières autres avec les maths et le français permet à tout enfant de prouver ses compétences...

Pour moi, vouloir multiplier les activités non scolaires quotidiennes est contre-productif, source de fatigue et d'épuisement. Sur une activité de 45 minutes, ils n'en pratiquent que 20 minutes, le temps de la préparer, de les regrouper, de les laisser se détendre. D'où la nécessité d'avoir des matinées de 3 h 45 où là, ils peuvent s'impliquer, couplées à des après-midi allégées. Des parcours de découvertes une fois par semaine, sur une après-midi de durée identique à celles scolaires, permettent aux enfants d'avoir un objectif qu'ils savent pouvoir atteindre. À la pause méridienne, moment de baisse globale sur le plan physiologique, directement à la fin du repas, une sieste ou un moment de relaxation de 15-20 minutes pour tous les enfants leur offrent un temps de répit salutaire dans la journée. Plusieurs aménagements peuvent facilement être mis en place. Par exemple, faire en sorte que les enfants arrivant tôt le matin prennent le petit déjeuner ensemble, créer des espaces ludiques de jeux en commun (marelle, escargot, jeux d'échecs grandeur nature, etc.) dans les cours de récréation, scinder les préaux avec des claustras ou des paravents en proposant des activités calmes comme des Kapla, des puzzles et le droit d'avoir envie de ne rien faire sauf se poser !

Alors semaine de 4 jours ou de 4,5 jours ?

Claire Leconte : Je suis pour la semaine de quatre jours et demi et même de six matinées avec des après-midi allégées. C'est prouvé ! Nous travaillons mieux le matin. Là encore, il y a une marge de progression en rallongeant les matinées pour les mettre au moins à 3 h 45. Il faut savoir que la semaine de quatre jours ne se pratique dans aucun autre pays. C'est une hérésie ! // Propos recueillis par LM



Vive les vacances

S'évader en écoutant des récits fantastiques, partir à la découverte des dinosaures, des extraterrestres ou encore fabriquer un igloo et des bonshommes de neige... les enfants des accueils de loisirs ont pu voyager durant leurs vacances de mille et une façon à travers le temps, l'espace et la neige !





Lecteurs du soir...

À l'occasion de la 3^e édition de la Nuit de la lecture, la médiathèque espace Paul Langevin a ouvert ses portes en soirée pour un temps de partage autour des livres. Des lectures ont été déclamées, théâtralisées et aussi mises en musique sur des mélodies inspirées du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, du swing américain...

Une boussole pour mieux s'orienter

Choisir la bonne filière relève parfois du parcours du combattant. C'est pourquoi le Point Information Jeunesse (PIJ) a organisé, les mercredis 6 et 13 février de 14 h à 18 h, un atelier thématique focalisé sur l'orientation des jeunes. De la 6^e jusqu'aux études supérieures, plusieurs outils – fiches Onisep, documentation métiers, etc. – ont été mis à disposition. Les participants ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé. Les prochains ateliers du 13 et 20 mars s'attelleront à une autre problématique, celle du recrutement, en proposant une initiation à la lettre de motivation et au CV.



La ville a du cœur

Le 23 janvier dernier la ville, en présence de Jean-Charles Cola-Roy député de l'Isère, représentée par Houriya Zitouni adjointe à la santé et Ève Dorelon infirmière chargée de projet santé, a reçu le label "Ma commune a du cœur" qui valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. Ce label est décerné aux collectivités les plus engagées concernant la formation de la population, l'installation de défibrillateurs cardiaques, leur localisation, leur accessibilité, l'information des habitants autour des bons réflexes à avoir.

Des rivages hostiles

L'exposition des toiles et des installations sonores de Thibaud Laget-ro à l'Espace Vallès, dont le vernissage s'est déroulé jeudi 24 janvier, a attiré un public très varié. L'artiste met en lumière le sujet de la migration à travers le périlleux périple de ces femmes, ces hommes et ces enfants qui s'entassent sur de précaires embarcations, fuient la guerre, la misère et arrivent par centaines sur les rivages de la Méditerranée. Sur les œuvres exposées les couleurs sont acidulées et douces, les visages juste évoqués. L'artiste parvient ainsi à faire ressentir au spectateur la gravité de son propos, tout en gardant une apparente insouciance. De ce paradoxe habile, naît la prise de conscience face au désespoir des migrants.



Le déclic pour retrouver le chemin de l'emploi

Du 16 janvier au 5 février la Mise* a organisé l'exposition « Déclics » s'inscrivant dans le Plan départemental pour l'insertion pour l'emploi (PDIE), en partenariat avec le service d'accompagnement social du CCAS. Avec l'art comme passerelle, la médiatrice artistique Muriel Jansen accompagne les femmes et les hommes pour qu'ils reprennent confiance en eux et se remettent en mouvement vers l'emploi. Le dispositif Déclics fonctionne au rythme de deux sessions par an. Douze ateliers sont proposés pendant quatre mois à raison d'un jour et demi par semaine, dans les locaux de la Mise.

*Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi.

Hommage à René Proby

Le maire, David Queiros, accompagné d'élus, a rendu hommage à René Proby, maire de Saint-Martin-d'Hères de 1999 à 2014, décédé le 4 février 2015 à l'âge de 61 ans. Une gerbe de fleurs a été déposée devant l'Espace culturel portant son nom et une minute de silence a été observée.



Habitat participatif : les ateliers sont lancés

D'ici 2021, la ville de Saint-Martin-d'Hères aura son habitat participatif. Un projet d'ampleur dans lequel les futurs habitants sont sollicités à travers l'association Les Habiles. L'objectif ? Construire collectivement, avec les parties prenantes, ce projet de vie. Le premier atelier du 17 janvier a permis de soulever les points de friction et d'attraits. La présence d'espaces verts collectifs comme privatifs (terrasses), de zones partagées (chambre d'amis, d'activités), des bâtiments de taille modeste à faible impact écologique et une mixité intergénérationnelle sont notamment souhaités.

Bien

84 ans :
moyenne d'âge
des résidents
de la résidence
autonomie
Pierre Semard

9 124 :
nombre
de repas livrés
à domicile
en 2017

Spasad : un service deux en un

Bientôt un guichet unique pour l'aide à domicile ? Depuis 2 ans, le Centre communal d'action sociale (CCAS) expérimente le service polyvalent d'aide et de soins à domicile regroupant le SSIAD* et le SAD.**

Ils sont plus de 95 % à souhaiter vieillir chez eux. Parallèlement, la proportion des seniors de plus de 80 ans va doubler d'ici 2060. Un enjeu de taille soulevant la question de la prise en charge des personnes

âgées dépendantes et de leur maintien dans leur lieu d'habitation. Depuis 2017, la ville expérimente le service polyvalent d'aide et de soins à domicile (Spasad).

Ce guichet unique, comptant soixante places dont quatre réservées pour les personnes porteuses de handicap, mutualise les prestations d'aide et de soins à domicile du SSIAD et du SAD pour une plus grande efficacité tant dans l'accompagnement global des seniors que dans leur prise en charge. Une simplification des démarches pour les personnes dépendantes, comme

isolées, qui offre l'avantage d'identifier facilement leurs problématiques et de les orienter, si besoin, vers les services les plus pertinents du CCAS. // LM

*Service de soins infirmiers à domicile

**Service d'aide à domicile

Chiffres clés

Le SSIAD a accueilli
97 personnes
l'année dernière
95 seniors ont fait appel
au SAD en **2018**

Des retraités dynamiques et solidaires



Le Conseil local des retraités se réunit régulièrement à la résidence autonomie Pierre Semard, comme c'était le cas mercredi 6 février. Une dizaine de participants s'est donc retrouvée autour des agents du

CCAS, qui animaient... et modéraient cette réunion très réactive. Pour M. Rovitolo, ancien employé des sirops Teisseire, le but de ces rencontres est d'amener une réflexion sur les problématiques spécifiques aux retraités pour « être force de proposition dans ce domaine ». Pour M^{me} Fournier, le fait de pouvoir bénéficier, sur le territoire communal, de logements adaptés aux normes d'accessibilité (ascenseurs, poignées dans les sanitaires) est essen-

tiel. La solidarité entre les générations et le bien vivre ensemble lui tiennent particulièrement à cœur, c'est pourquoi elle a choisi d'habiter ce type de logement. L'augmentation conséquente du prix des transports en commun a été également soulevée. Auparavant, certains seniors de plus de 75 ans bénéficiaient de tarifs très incitatifs. Or, depuis l'an dernier, une hausse de 278 % a été appliquée par le SMT* faisant passer l'abonnement annuel de 36 € à 136 € ! À ce propos, la municipalité est fortement investie sur le sujet, et prône notamment la gratuité des transports en commun dans la métropole. Même constat pointé par M^{me} Gamondet en ce qui concerne les annonces fallacieuses du gouvernement de ce début d'année, en matière de remboursement des prothèses auditives. M. Rive a déploré, quant à lui, la dégringolade du pouvoir d'achat des retraités français. Il s'est indigné de la suppression de l'ISF**. // KS

*Syndicat mixte des transports en commun

**Impôt sur la fortune

vieillir, décod'âges

En France, d'ici 2030, 28 % de la population sera âgée de plus de 65 ans. Face à cet enjeu, la ville, à travers son CCAS, développe une politique publique ambitieuse avec, comme objectif, celui de favoriser le bien vieillir.

bitieuses tant au niveau national que local. Aujourd'hui, à Saint-Martin-d'Hères, 16,5 % des habitants sont âgés de plus de 60 ans et 95 % d'entre eux vivent seuls chez eux. Anticiper cette transformation de la société et favoriser une politique locale pour les aînés sont donc essentiels. Depuis de nombreuses années, la ville et le CCAS s'engagent auprès des seniors avec comme leitmotiv : aider au mieux vieillir, en donnant notamment la possibilité de choisir son accompagnement. 65 % du budget du CCAS est dédié à l'action gérontologique. Les missions engagées s'articulent en complémentarité avec les structures présentes sur son territoire et apportent des réponses plurielles et adaptées aux besoins des aînés. Lutter contre l'isolement, prévenir la perte d'autonomie,

repérer les fragilités, œuvrer au maintien d'une vie sociale riche mais aussi soutenir les aidants familiaux ou encore proposer des établissements adaptés sont au cœur des politiques publiques menées. La municipalité agit ainsi sur les lieux de vie des seniors – en réhabilitant par exemple la résidence autonomie Pierre Semard – facilite la cohésion sociale et accompagne les personnes âgées en perte d'autonomie, via ses services développement de la vie sociale et aide et soins à domicile. Ces axes d'action ont comme enjeu celui d'accompagner le vieillissement dans les meilleures conditions possibles, pour les personnes concernées et leur entourage. // GC

Avec la maîtrise de la fécondité couplée à l'allongement de l'espérance de vie, les personnes âgées sont plus nombreuses et vivent bien plus longtemps. Cette transformation de la société nécessite de porter des politiques publiques am-

Des services pour soutenir les seniors dans leur vie quotidienne

Regagnez en autonomie ! La montée en âge engendre parfois une perte de lien social, de repères... et de facto, un isolement progressif. Afin de lutter contre cela, le CCAS propose de multiples services. Focus.

Le vieillissement n'est pas une fatalité ! Chacun vit sa retraite comme bon lui semble, certains en profitant de la vie, en voyageant, tandis que d'autres s'enferment progressivement dans une routine. Et c'est justement là qu'intervient le CCAS ! L'une de ses principales missions, développer la vie sociale tout en faisant de la prévention auprès des personnes en perte d'autonomie. Partager un moment agréable, un atelier découverte, de gestion du

stress et des émotions, yoga du rire, etc. « *Nous proposons diverses activités aux seniors ainsi que des visites thématiques (musées, pique-niques...) pour qu'ils puissent tisser facilement du lien social, les stimuler en les faisant sortir de leur environnement quotidien* », explique la directrice du CCAS. La structure possède deux

foyers restaurants réservés aux retraités martinérois, l'un à la maison de quartier Gabriel Péri, l'autre à la résidence Pierre Semard qui ont délivré plus de 23 300 repas le midi en 2017. Un système de portage de repas à domicile d'une capacité de quarante places maximum permet aux personnes dépendantes

ou isolées de bénéficier d'un déjeuner équilibré. « *Le personnel livre le repas et s'assure que la personne va bien.* » Un service d'aide à domicile vient compléter le dispositif. Ciblent les seniors les plus fragiles (dépendants, précaires, isolés) et fonctionnant sept jours sur sept de 8 h à 19 h, 145 usagers en ont profité en 2017. // LM



110 patients ont été suivis en 2017 par le service des soins infirmiers à domicile

3 538
personnes
inscrites au SDVS
Moyenne d'âge :
83 ans



Les clés du mieux vieillir

Le maintien de liens sociaux joue un rôle majeur dans le bien vieillir et dans l'éloignement de la perte d'autonomie. En proposant un panel d'activités, notamment autour de la prévention, le service de développement de la vie sociale (SDVS) du CCAS œuvre au quotidien auprès des personnes âgées qui vivent seules à domicile.



Henri Rive
Administrateur du CCAS
et secrétaire de la section
SMH UNRPA*

« Le vieillissement est une question fondamentale. Vivre plus longtemps dans les meilleures conditions possibles est évidemment le souhait de chacun. Pour cela, il est primordial de porter des politiques publiques fortes. L'UNRPA a justement pour objectif la défense des retraités au niveau national. En parallèle, nous proposons différentes animations les mercredis, comme des ateliers cuisine, mémoire... mais également des sorties à la journée et des séjours en septembre en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV). Nos locaux sont situés 16 avenue du 8 mai 1945 et nous attendons tous les retraités qui souhaitent s'impliquer ! »

*Union nationale des retraités et personnes âgées

Renseignements :
06 68 69 69 38
06 70 38 17 73

Centre de jour : "regagner en autonomie"

Stimuler les seniors en perte d'autonomie en leur proposant des activités et du lien social tout en soulageant leurs aidants. Telle est l'ambition du centre de jour qui agit depuis près de 40 ans pour le bien-être des personnes âgées.

Au cœur de la maison de quartier Gabriel Péri, une petite dizaine de seniors jouent, conversent et se voient proposer de nombreuses activités. Quatre jours par semaine, ces personnes âgées en perte d'autonomie physique ou psychologique (Alzheimer principalement) sont accompagnées tout au long de la journée. « Nous les aidons dans les actes de la vie quotidienne, leur apportons les soins requis suivant leur pathologie, leur handicap », souligne Patricia Gontier, la responsable du Centre de jour. Mieux ! La structure née lors du premier plan Alzheimer en 1980 développe un panel d'activités spécifiques à destination de ces personnes.



Le petit bal du lundi organisé par le centre de jour.

Stimuler les seniors, soulager les aidants

Le centre répond à un double enjeu : d'une part stimuler les seniors présents à travers différents dispositifs ludiques et créatifs (ateliers mémoire et artistique, jeux de cartes, sorties, etc.) et d'autre part apporter un souffle d'air pour les aidants. « Les seniors sortent de leur environnement habituel, ils échangent entre eux. Quant aux aidants, cela leur permet d'avoir un jour de répit. » Vecteur de lien social et lieu de vie intergénérationnel, le centre organise des activités mensuelles avec la halte-garderie Alexandra David-Néel. D'une capacité

maximale, de 14 places, la structure reçoit, en moyenne, 70 personnes par an. « Nous servons de passerelle à une possible vie en établissement par la suite que ce soit en Ehpad* ou en unité de psychiatrie générale (UPG). » Face à une demande croissante, le centre de jour est passé d'un accueil sur trois jours par semaine à quatre depuis 2017 pour répondre davantage aux besoins des Martinérois. // LM

*Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Horaires du centre de jour : de 9h30 à 16h30 du lundi au mardi et du jeudi au vendredi.

2,50 € l'aller-retour. Par ailleurs, l'importance de pratiquer une activité sportive, de bien s'alimenter, ou encore d'entretenir son capital intellectuel est abordée lors des différents temps d'activités qui se déroulent dans les maisons de quartier ou à la résidence autonomie Pierre Semard. Le SDVS noue des partenariats avec différentes structures associatives comme le Conseil local des retraités, l'UNRPA et le Réseau amitié. Apporter un accompagnement global c'est aussi soutenir les aidants familiaux. Dans la commune, des dispositifs sont proposés à destination de ce public, comme des journées détente ou encore des réunions mensuelles (gratuit). Parce que vieillir chez soi est une attente des seniors, le CCAS à travers ces différentes actions, s'attache à favoriser le maintien à domicile, malgré la fragilisation et la perte d'autonomie qui interviennent avec l'âge. // GC

Service de développement de la vie sociale (SDVS), 2 rue Jules Verne : 04 56 58 91 40

Résidence autonomie : investir aujourd'hui, se préparer pour demain

D'ici 2021, la ville donnera un second souffle à la résidence autonomie Pierre Semard pour la moderniser.

Cette réhabilitation d'envergure, dont le coût s'élève à 5 M€, va s'effectuer en deux phases, une aile après l'autre et sur site occupé. Les 72 logements seront rénovés pour être adaptés au public âgé. Les parties communes seront rafraîchies et égayées... Le bâtiment bénéficiera d'une rénovation thermique qui améliorera le confort et baissera la consommation énergétique. Cette rénovation se fera avec la participation des résidents. Des moyens d'information en temps réel sont mis en œuvre via un tableau d'affichage positionné dans le hall d'entrée de la résidence afin que les habitants sachent exactement où en sont les préparatifs.

La communication clé d'une bonne compréhension

Soucieuse d'établir un dialogue avec les résidents, la ville a mis en place une "boîte à idées" où tout un chacun pourra faire part, par écrit, de ses préoccupations ou de ses suggestions. La direction de la résidence reste vigilante vis-à-vis des propositions ou des inquiétudes qui pourraient émerger face aux changements qui seront engendrés par le chantier. L'équipe municipale tient à rassurer les résidents, comme leurs proches. C'est d'ailleurs pour cela que le maire, David Queiros, est venu à la rencontre des habitants fin novembre, pour leur présenter le programme des travaux. Dans une démarche participative, les résidents peuvent indiquer leurs souhaits dans un "petit livre de questions" et peuvent consulter le document technique relatif à la réhabilitation de leur logement. Organisées par le SDVS des activités et des animations artistiques en lien avec les travaux leur seront proposées. Elles auront pour fil conducteur l'avant-après et bien d'autres thématiques ludiques destinées à laisser des empreintes au fur et à mesure de l'avancement de la rénovation. L'équipe municipale porte une attention particulière pour que ce projet ambitieux soit le plus possible en prise directe et assure qu'il sera réalisé pour et avec les résidents et les habitants. // KS



Irène Grasset

Retraitée

« Je suis veuve depuis deux ans et je participe à quasiment toutes les activités du SDVS. Je connais beaucoup de monde, je suis presque en famille. J'aime bien participer aux sorties, elles sont organisées avec l'ensemble des personnes âgées et le service. Nous donnons des idées. Une année par exemple j'ai proposé la Ferme d'Antan à Crolles. Toutes ces activités sont importantes pour moi, pour me sentir moins seule. »



Marie-Christine Laghrour

Adjointe à l'action sociale, vice-présidente du CCAS

« Les équipes municipales qui se sont succédé dans notre ville ont toujours porté des politiques gérontologiques fortes. Depuis 2014, notre majorité poursuit cet engagement. Avoir des équipements adaptés et proposer un service public de qualité en direction des personnes âgées, en consacrant 65 % du budget du CCAS à l'action gérontologique, c'est aussi préparer l'avenir.

À l'heure où le vieillissement de la population s'accélère, lié à la montée en âge des générations nombreuses du baby-boom et à l'allongement de l'espérance de vie, la prise en compte de cette transformation de la société dans les politiques publiques est plus que nécessaire. C'est justement pour répondre aux besoins de cette population que l'équipe municipale continue d'investir largement et de soutenir l'action sociale gérontologique. Avec sur son territoire 16,5 % de personnes âgées de plus de 65 ans et 10 % des plus de 75 ans qui ont un revenu inférieur ou égal à 952 € par mois, il est indispensable de défendre des politiques publiques fortes. Nos actions prennent en compte la pluralité des besoins et des attentes des personnes âgées, afin d'apporter des réponses pragmatiques et adaptées. Sur le territoire martinérois cohabitent de façon complémentaire, Ehpad, résidence intergénérationnelle et résidence autonomie. En parallèle, l'un des axes forts portés par l'équipe municipale est de soutenir le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie. Via son service de développement de la vie sociale (SDVS) et son service aide et soins à domicile, la ville agit au quotidien auprès des seniors. Par ailleurs, la municipalisation et la réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard – pour laquelle la ville va investir près de 5 millions d'euros – démontrent l'engagement de la municipalité dans la prise en compte du vieillissement.

Au vu des enjeux sociétaux que soulève la montée en âge de la population, nous ne pouvons que regretter le manque de solutions apportées au niveau national. La loi d'Adaptation de la société au vieillissement (ASV), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, est certes une avancée, mais elle n'est pas suffisante. De nombreuses interrogations demeurent comme la question du financement de la dépendance ou encore le manque de moyens et de personnels dans les Ehpad...

À notre échelle, l'équipe municipale continue de s'engager fortement pour renforcer la cohésion sociale, développer les solidarités, anticiper le grand âge afin de favoriser le bien vieillir de nos habitants » // Propos recueillis par GC

Le contenu
des textes publiés
relève de l'entière
responsabilité
de leurs rédacteurs.

Majorité municipale

GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr



Jérôme
Rubes

Quand l'opposition attaque le service public municipal !?

Lors du conseil municipal du 12 février 2019, nous avons principalement échangé autour du contrôle de la Chambre régionale des comptes (CRC), dont le rapport d'observations définitives montre une gestion saine et maîtrisée de notre ville. Pourtant, quelle surprise de voir l'opposition se focaliser sur le personnel et se confondre en propos caricaturaux faute d'arguments sur la gestion municipale.

Du côté des macronistes, ils critiquent le fait que 70 % des dépenses sont consacrées à la masse salariale à l'heure ou leur gouvernement s'attaque à la fonction publique et souhaite supprimer 120 000 postes de fonctionnaires.

Du côté de la droite ou du centre ou de l'extrême droite (on s'y perd un peu parfois), la majorité accorderait trop de jours de congés pour des événements spéciaux (mariage, décès...). On voit bien ici leur volonté d'appliquer leurs mesures libérales aux ressources humaines.

Du côté des Républicains (la droite, là on en est sûr) les agents de la ville ne travaillent pas assez. Selon leur vision politique actualisée, ils devraient travailler plus mais sans gagner plus.

Enfin, du côté des écologistes, ils n'ont rien sur le personnel. Pas de transition chez les écologistes, toujours cette énergie renouvelable pour brasser du vent en recyclant depuis 6 ans des inepties sur le parc de logements vendu en 2012 par la ville.

Pour nous, groupe communiste et apparentés, défendre le service public c'est un choix de société, c'est notre choix !

COULEURS SMH (ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Denise
Faivre

Faire fondre la cagnotte n'est pas une politique

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) a contrôlé la gestion de la commune de Saint Martin d'Hères (2012 à 2016). Son rapport montre qu'en 2017, la municipalité a 15 millions d'Euros d'argent disponible. Pourquoi une municipalité aussi riche alors que ses habitants ne le sont pas ? Cette somme vient de la vente en 2012 des logements sociaux qui lui appartenaient (32,5 millions d'€), à laquelle est soustraite chaque année quelques millions pour financer des rénovations. Une bonne gestion communale doit normalement dégager de son budget annuel de fonctionnement une somme pour financer les investissements. Ce n'est pas le cas à Saint Martin d'Hères : on a vendu les « bijoux de famille » (ses logements sociaux) et on grignote ce capital depuis. Une famille qui ferait cela se fermerait à tout avenir. Et pour une commune, garder une telle somme aussi longtemps (7 ans !) est une faute politique grave. La CRC le dit en termes plus mesurés « Le maintien d'un fond de roulement aussi important sur une longue période est contestable ». Car le rôle d'une commune n'est pas de thésauriser (l'argent des contribuables) mais d'investir. Une telle somme aurait dû être un levier de transformation de Saint Martin d'Hères pour le bien vivre de ses habitants et s'engager sur un projet d'avenir : rénover les immeubles vendus, aménager des espaces publics pour un vrai centre-ville (et pas juste un centre commercial privé !), investir dans la transition écologique car c'est maintenant qu'il faut agir.

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr



Mohamed
Gafsi

Saint Martin d'Hères : la situation est grave !

Après plus d'un an de contrôle des comptes et de la gestion de la commune, la chambre des comptes a rendu son rapport et il est affligeant.

Depuis des années notre groupe alerte les Martinérois sur la mauvaise gestion de la ville par la majorité, qui s'est toujours entêtée à défendre une soi-disant politique rigoureuse, à notre avis inadmissible.

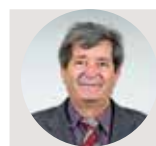
Pourtant ce rapport nous donne enfin raison et à plus d'un titre. Entre autre la chambre pointe du doigt des irrégularités ainsi qu'un manque de légalité dans plusieurs domaines.

Ainsi sont relevés une durée de travail pour les 1 100 agents titulaires de la commune inférieur de 8 à 11,5 jours à la durée légale annuelle, soit en moyenne plus de 77 000 heures de travail par an payées et non travaillées. Situation pas acceptable pour le contribuable Martinérois. Des embauches non réglementaires, dont celle d'un agent non-titulaire privilégié avec un salaire supérieur de 1 336 euros par mois qu'un titulaire, qui avait reçu un avis favorable pour le poste. Des primes non justifiées versées à des agents, versement de subventions en direction de la Mjc des Roseaux sans direction, pendant plus de 2 ans ainsi que des avantages en nature inscrits dans les comptes comptables de l'association mais qui n'apparaissent pas dans ceux de la commune. Plus de 100 acheteurs pour la commande publique...

Et la liste est longue. Alors non la commune n'est pas si bien gérée que ce qu'on veut nous faire croire.

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr



Giovanni Cupani

Chambre régionale des comptes : une ville bien gérée !

La Chambre régionale des comptes est chargée du contrôle de la gestion des collectivités territoriales. Ce contrôle porte sur la régularité mais également sur la qualité de la gestion. Il permet de vérifier la bonne utilisation des deniers publics. Le contrôle effectué à Saint-Martin-d'Hères en 2018 portait sur la période 2012-2016. À l'issue du contrôle, sept recommandations ont été émises, dont la plupart ont déjà été levées, avec un constat sans équivoque « *la ville est bien gérée* ».

À la lecture de ce rapport, la majorité municipale ne peut que se réjouir d'avoir contenu la pression fiscale et d'avoir tenu ses promesses de campagne. Sur le dossier Neyrpc, il est noté la remarque suivante « *un bilan financier qui pourrait être très favorable pour la commune* ».

Quant à l'opposition, ses positions sont incohérentes et quelque peu mesquines. Il est vrai que, lorsque l'on est dans l'opposition, il faut trouver quelque chose à redire mais cela ne donne pas le droit d'être injurieux envers ses collègues élu(e)s.

Le groupe socialiste est satisfait du résultat de ce contrôle qui encourage la majorité à poursuivre les efforts faits pour conserver un service public de qualité à Saint-Martin-d'Hères.

Concernant l'ouverture du magasin LIDL, nous soutenons ce projet qui correspond à l'attente des Martinérois.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien sur les projets que la ville porte et qui contribuent à améliorer le quotidien de tous.

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr



Thierry Semanaz

Un moment d'histoire et... d'auto satisfaction...

Je vous adresse mes excuses pour ce moment d'auto satisfaction, mais je voulais vous rappeler un morceau de notre histoire commune.

Nous venons de clôturer définitivement (comptablement) un morceau de notre ville (centre de la commune) car son aménagement touche à sa fin et je veux m'arrêter un instant (car on a tôt fait d'oublier) sur le travail accompli. Jo Blanchon (maire de Saint-Martin-d'Hères jusqu'en 1998) avait (grâce à sa vision prospective hors pair) créé une réserve foncière conséquente (plus de 30 hectares) au cœur de notre commune. Après 20 ans de travail acharné, nous voilà, grâce aux choix d'aménagements que nous avons faits depuis, avec une structuration urbaine de la ville autour du tramway et du parc (portant son nom) reconnue pour sa qualité dans l'agglomération.

Alors oui, les élus que nous sommes, sont souvent critiqués (parfois à juste raison) mais je viens vous avouer mon bonheur d'avoir organisé une véritable mixité urbaine dans ce secteur, d'avoir envisagé certains redéploiements des services publics, d'avoir pensé le lien du nord avec le sud de la commune par l'intermédiaire d'un outil comme le tramway et surtout créé un espace public qui existera bien longtemps après nous toutes et tous.

L'ensemble de ces opérations (par la maîtrise foncière publique) n'a pas coûté d'argent aux martinérois et notre ville s'est structurée, certes, mais aussi embellie très nettement.

Je voulais vous faire partager ce petit moment de fierté !!!

GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr



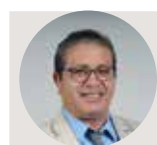
Asra Wassfi

La CRC nous raconte la gestion de la majorité et la trajectoire dangereuse.

La chambre régionale des comptes, CRC, a pour rôle de contrôler comment les villes utilisent l'argent public et s'il n'y a pas de danger sur le plan comptable et financier. Dans le cas de SMH, après analyse des budgets 2012 à 2016, elle indique que SMH n'est pas en danger financier grâce à l'argent de la vente du parc de logement (32 Millions) mais insiste sur le fait que c'est une situation inhabituelle en matière de lecture des comptes publics. En effet, cette manne a permis de financer les investissements et masque la réalité de la gestion de la majorité. En effet, dans son rapport officiel et public, la CRC informe qu'en fonctionnement, SMH dépense 70 % pour la gestion du personnel et note des irrégularités de recrutement ne respectant pas la loi, des hauts salaires pour des non-titulaires, des absences non contrôlées ou des avantages qui n'ont pas été votés en conseil municipal. Cette situation va devenir un danger pour l'avenir des finances de la commune et pour les contribuables. Le but n'est pas de dire qu'il faut licencier. C'est même hors de propos. Cependant, il faut être responsable. La 1^{ère} Adjointe se targue de 300 métiers à la Ville. En a-t-on vraiment besoin ? Si oui comment les financer ? Nous demandons au Maire depuis le mandat précédent un conseil spécial dédié à la gestion du personnel pour préparer l'avenir et permettre à nos agents de vivre en sécurité dans leur parcours professionnel. Mais ce Maire refuse de partager la quelconque information.

GROUPE SMH DEMAIN

groupe-smh-demain@saintmartindheres.fr



Abdellaziz Guesmi

La Cour des Comptes visite une Cour des miracles !

La Cour des comptes vient de contrôler notre commune. Son constat sur la gestion des personnels est alarmant et ses préconisations très inquiétantes. Sur 20 pages réservées aux agents, la Cour a usé 14 fois

de l'adjectif illégal ou irrégulier. La majorité a fait le choix honorable d'offrir de nombreux services publics à la population ; la gestion directe de ceux-ci à un coût énorme. Les salaires représentent à eux seuls 70 % des charges de fonctionnement. Consacrer une telle part à la masse salariale c'est, à terme, mettre en danger l'ensemble du système avec toutes les conséquences négatives pour les agents. Pire encore, le recours à des recrutements de contractuels dont le coût est 1 fois et demi celui d'un titulaire et le promotions en dehors de tout contrôle constituent inacceptable atteinte aux statuts de la fonction publique. Voici 2 cas parmi beaucoup d'autres mais qui pourraient générer un contentieux aux effets redoutables pour tous :

- Le tableau obligatoire fixant le ration promus/promouvables n'a jamais été voté par le conseil municipal. "l'ensemble du processus d'avancement de grade est par conséquent irrégulier"
- un agent non-titulaire est passée en 15 ans d'agent administratif à rédactrice principale 12 échelon! Elle a obtenu en 15 ans ce que d'autres mettent 40 ans pour l'obtenir.

Le choix de la majorité devient un piège pour les agents. Nous le refusons. Nous refusons aussi la rationalisation, qui signifie dégraissage, préconisée par la Cour.

FORUM

JOBS D'ÉTÉ

OUVERT À TOUS

SAMEDI 30 MARS
10 H-17 H

OFFRES / INFOS / CONSEILS CV / SIMULATION D'ENTRETIENS

Pôle Jeunesse,
30 avenue Benoît Frachon :
Accès Tram D et bus 14
Arrêt Maison communale
Infos : 04 76 60 90 64
facebook.com/pole.smh

Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé

Technicien
de santé

LCM GRENOBLE
LE CARRE MEDICAL

2 points de vente

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE
75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères
04 76 54 86 94
(Ouvert du lundi au vendredi,
10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP
28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères
04 38 21 09 09
www.lecarremedical.fr

centre médical
rocheplane

fondation audavie

Prendre soin autrement

AIDE & SOINS à domicile
PRÉSERVEZ VOTRE AUTONOMIE !

04 76 40 05 58
www.adpa38.fr
Siège : Saint-Martin-d'Hères

L'ADPA crée des emplois ! Votre CV à recrutement@adpa38.fr

Depuis 1955, notre association **vous accompagne à votre domicile** quand votre autonomie est fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie (entretien du logement, aide et soins à la personne).

Interventions 7j/7

50% de réduction ou crédit d'impôt

Olivier Pietri

Olivier Pietri

ou la vie de quartier



Olivier Pietri préside l'Union de Quartier Croix-Rouge. Avec d'autres habitants, il s'est employé à faire renaître ce phénix, sinon de ses cendres du moins de son sommeil de plusieurs années. Si 2018 fut hyperactive, le temps est selon lui venu de consolider cette nouvelle vie de quartier et de partager encore plus cette dynamique.

Il a dans un premier temps refusé de se prêter au jeu du portrait et aimerait – puisqu'il a fini par accepter – qu'on ne parle surtout pas de lui. Bon.

Sur l'Union de quartier Croix-Rouge, en revanche, Olivier Pietri veut bien dire beaucoup de choses. Il n'avouera pas tout de go qu'elle remplit pas mal (un peu trop ?) sa nouvelle vie de néo-retraité, mais on le comprend vite. Cet habitant tranquille s'est mis en tête, avec quelques voisins, de réveiller d'un sommeil d'une dizaine d'années l'Union de Quartier Croix-Rouge. « Ce sont les projets d'aménagement dans ce secteur qui ont motivé ce réveil en avril 2018. Pour être des interlocuteurs et en savoir plus, pas pour être hostile. Je ne connaissais pas grand-chose à la vie associative, mais je me suis lancé. Et il faut dire que cela a très vite bien marché. »

Alors que l'assemblée générale annuelle vient d'avoir lieu début février, les objectifs n'ont pas varié depuis ce renouveau : faire du lien au sein de ce quartier historique et bien vivant, recueillir les attentes des habitants et les transmettre aux élus. « Il s'agit de servir de chambre d'écho ou de relais. Cela concerne notamment les projets d'aménagement, les questions de circulation et de sécurité. Concrètement, nous avons décidé de nous rendre visibles, et pour cela de participer à plusieurs temps forts ».

Présente au Marché aux fleurs, plus tard au Marché de Noël durant deux jours, l'association a donc commencé à rencontrer des habitants, expliquer ses buts. Résultat : environ 80 adhérents et, autour du conseil d'administration, un groupe actif d'une quinzaine de personnes.

Parmi les initiatives remarquables, une balade historique le 20 octobre 2018, pour mieux connaître le quartier, son passé et son

présent. Bel accueil pour ce rendez-vous, puisque 70 habitants étaient de la partie. Par ailleurs, l'Union de quartier Croix-Rouge a lancé une série de "causeries" dans l'arrière-salle du Clos des Maronniers. « Nous avons plein de voisins qui font ou ont fait des choses étonnantes, qui veulent partager leur passion ou leur expérience. Une personne engagée dans le "zéro déchet", quelqu'un qui a passé trois ans en Chine, un homme qui répare et vend des machines à laver à faible coût... Une fois par mois, nous proposons de venir rencontrer ces voisins remarquables... »

Une quinzaine d'animations sont programmées pour l'année 2019, dont la participation au Carnaval.

Une vie associative riche à laquelle Olivier Pietri n'était pas spécialement préparé. « J'ai appris à me confronter aux réalités. Réserver une salle, placer ma petite affiche dans la rue pour annoncer l'assemblée générale, déclarer une manifestation... cela ne se fait pas comme ça et ma naïveté a été mise à l'épreuve ! »

Après avoir mis fin plus tôt que prévu à ses activités professionnelles – dont on ne dira rien ici, promis – Olivier Pietri s'est engagé dans la vie associative pour « rendre » à la ville quelque chose. Un service. La monnaie de sa pièce. « J'ai travaillé avec les services techniques, c'est une ville à fort potentiel, mes filles ont grandi ici, bref il m'a semblé que je devais faire ma part. »

L'énergie mise depuis un an à refonder l'Union de Quartier Croix-Rouge avec d'autres, il souhaite à présent la transmettre. « 2018 a été l'année de la renaissance, 2019 sera celle de la consolidation et d'un plus grand partage ». Une trajectoire naturelle en somme – créer, conforter, confier – qu'Olivier Pietri a connu dans sa vie professionnelle et qu'il veut appliquer au monde associatif. Parce qu'une vie de quartier, ça se partage nécessairement. // DM

“ Nous avons plein de voisins qui font ou ont fait des choses étonnantes ”

Mon Ciné : rendez-vous avec l'Afrique

Pour leur 3^e édition, *Les Rendez-vous des cinémas d'Afrique* confirment leur ambition : montrer la diversité et la vivacité du 7^e art dans un continent ou faire un film et le diffuser relève souvent du parcours du combattant.



La programmation des troisièmes *Rendez-vous des cinémas d'Afrique* s'annonce prometteuse. Au total dix-sept films dont cinq documentaires, deux inédits et une avant-première, *La Miséricorde de la jungle* de Joël Karezeki présentée lors de l'ouverture le mercredi 13 mars. Sans oublier une séance de films courts.

On pourra revoir des "classiques" : *Hyènes* (Sénégal, 1992) de Djibril Diop Mambety présentée dans sa version restaurée, ainsi qu'un film du célèbre réalisateur égyptien Youssef Chahine. Mais l'essentiel de la programmation fait la part belle à l'actualité, aux réalisa-

trices et réalisateurs ouvrant de nouvelles voies, du Gabon à l'Égypte, du Rwanda au Congo ou à la Tunisie.

Entre politique et regards intimes

Ouvert à toutes les problématiques actuelles du continent, le festival jette un regard insistant sur les questions politiques : l'enjeu démocratique - *Boxing Libreville* (2018) d'Amédée Pacôme Nkoulou - ; la perte des illusions avec *Les Bienheureux* de l'Algérienne Sofia Djama ; ou encore les élans d'une Tunisie en devenir avec *La Révolution est là* (2018), un documentaire de la journaliste Teycir Ben Naser.

Mais les expériences intimes

ont aussi leur place. À noter en particulier le documentaire *Rencontrer mon père* (Sénégal, 2019), projeté en

présence d'Alassane Diago, réalisateur au parcours singulier. (cf. ci-dessous). // DM

À LA RECHERCHE DU PÈRE

Le Sénégalais Alassane Diago a fait quelques rencontres miraculeuses qui l'ont conduit vers le cinéma. Né dans une région enclavée, « sans image ni transmission », il s'est battu pour réaliser son rêve. Dans son documentaire *Rencontrer mon père* (2019), il est parti à la recherche de son père, qui a abandonné les siens en émigrant au Gabon. Seul avec sa caméra "intransigeante", en longs plans-séquences, il tente de comprendre cet homme dont l'absence a dévasté son enfance. (source entretien africavivre.fr). //

Mon Ciné a bâti ces troisièmes *Rendez-vous des cinémas d'Afrique* avec une dizaine de partenaires associatifs. Parmi eux, *Coup de soleil en Auvergne Rhône-Alpes* et le collectif du 17 octobre 1961 animeront le ciné-débat autour du film algérien *Les Bienheureux* de Sofia Djama.

THÉÂTRE DE L'ASPHODÈLE

Cycle de lectures, Voix d'hiver au printemps.
Au programme, Radio Tchekhov, jeudi 28 mars à 19 h au Centre culturel de Saint-Martin-d'Hères.
Infos et réservations : 04 76 15 33 57.

Théâtre du Réel : revoici les gens d'Issy

Le Théâtre du Réel présente les 22 et 23 mars sa nouvelle création sur la scène de l'Espace culturel René Proby. Intitulée *Vie d'ailleurs - Gens d'ici*, cette nouvelle pièce fait suite à un premier spectacle donné en 2017. Deux ans après, voici à nouveau les habitants de la petite ville d'Issy, ceux-là mêmes qui avaient réagi à l'ouverture d'un centre d'accueil pour migrants. Que sont-ils devenus ? Pour inventer des réponses, l'équipe artistique autour du metteur en scène Yves Donckes a fait le choix singulier de faire appel à trois auteurs. Gilles Boulan, Anne-Claire Brelle et Marc-Emmanuel Soriano ont donné leur version, et les comédiens ont tissé au fil des semaines une trame avec leurs mots et leurs imaginaires. // DM



La culture, c'est pour tout le monde !

La ville de Saint-Martin-d'Hères offre à chaque enfant scolarisé en maternelle ou en primaire une invitation à un spectacle programmé par L'heure bleue. L'opération rencontre déjà un grand succès.



Découverte des contes des Arts du récit pour les enfants de maternelle à la médiathèque Espace Gabriel Péri.

Diffusée dans les écoles via le service animation enfance, l'invitation est parvenue début janvier, accompagnée d'un courrier du maire : chaque enfant scolarisé en maternelle ou élémentaire peut aller voir gratuitement un spectacle programmé par L'heure bleue. Huit spectacles – marionnettes, danse, théâtre, clown, musique – composent la sélection. Début février, près de 90 invitations avaient déjà été utilisées ! Ce dispositif fait partie du "Parcours culturel" coordonné par la direction des affaires culturelles. Une proposition de contes à la maternelle est également conduite dans ce

cadre, via les Arts du récit. La ville a une longue histoire en matière de culture pour tous, notamment à travers le dispositif "école et cinéma", et plus largement l'implication des équipements culturels de la ville – conservatoire, service du spectacle vivant, médiathèque – dans un parcours culturel riche.

La particularité de ce nouveau dispositif est de proposer à chaque enfant une

rencontre avec des artistes hors temps scolaire. Il est à noter par ailleurs que les adultes accompagnateurs bénéficient d'un tarif réduit. // DM

L'invitation est valable jusqu'au 31 décembre 2019, et il est conseillé de réserver à l'avance au 04 76 14 08 08, ou à l'adresse billetterie-hb@saintmartindheres.fr. À noter que d'autres spectacles seront proposés à partir de septembre 2019.

Repaire(s)/Repères : en route vers la scène hip-hop

Quatorze jeunes danseuses et danseurs hip-hop amateurs ont participé à une résidence de création sous la conduite du chorégraphe Hamid Ben Mahi, avant de se produire sur la scène de L'heure bleue dans le cadre de Hip-Hop don't stop festival.



Ce lundi matin, il s'agit de peaufiner les réglages lumière sur les différentes scènes de la pièce. Ils sont tous là, sur la scène de l'Espace culturel René Proby, quinze jeunes danseuses et danseurs venus de toute l'agglomération. Micro en main, le chorégraphe Hamid Ben Mahi dirige, commente, corrige, fait reprendre... Autour de la jeune soliste, le

groupe enchaîne les séquences, à la recherche de l'exactitude, tandis que l'ingénieur lumière règle chaque détail.

Depuis le mois de janvier, ces danseurs participent au projet *Repaire(s)/Repères*, initié par le parrain du festival, Boubou Landrille Tchouda. Objectif : par un travail de plusieurs jours sur le plateau et la création d'une pièce originale, ouvrir

les portes du métier à ces jeunes quasi professionnels. Alors qu'ils se produisent le jeudi suivant en première partie du spectacle *Nakama*, la concentration est extrême. À la fin de la répétition, chacun de revenir sur cette expérience. « *Le travail de plateau, c'est excitant !* » Le pilotage du chorégraphe, directeur artistique de la C^{ie}

Hors Série à Bordeaux, est salué comme une histoire de confiance. « *Il a pris le temps de nous connaître* ». Fort d'une cohésion renforcée par cette résidence de plusieurs jours, le groupe a présenté sans crainte sa création sur la scène de L'heure bleue. // DM

L'OMS, acteur du sport

Depuis plus de 40 ans, l'Office municipal du sport (OMS) assure la coordination entre les associations sportives et les élus. Il œuvre au développement de la pratique sportive à tout âge et pour tous les publics.



Les membres de l'OMS

Autour de son président Chaïb Rami et des cinq membres du bureau, tous par ailleurs impliqués dans différents clubs sportifs de la commune, l'Office municipal du sport est une véritable interface entre les clubs sportifs et la ville. « Nous accompagnons les clubs sur la logistique, les soutiens financiers ou encore l'organisation d'événements. Nous sommes, par exemple, partenaire des 10 km de l'ESSM », explique le président. Comptant quatorze clubs adhérents, l'association est aussi dotée d'un centre médico-sportif, l'un des derniers du départe-

ment. L'OMS impulse de nombreux projets sur le territoire. Véritable outil de promotion des activités sportives, « notamment autour du sport au féminin », l'OMS étudie également l'évolution des pratiques, dégage des priorités en matière d'équipements ou de subventions. « Nous souhaitons étoffer l'offre de soins de notre centre médico-sportif en accueillant d'autres spécialités médicales, comme un ostéopathe, un diététicien », souligne Hachani Tourkia, vice-présidente.

Des projets fédérateurs

En 2016, l'OMS a organisé un voyage au Maroc, afin « d'ouvrir les enfants sur le monde et sur d'autres pratiques sportives. Trois clubs

ont été de la partie », précise Hachani Tourkia. Une expérience que l'OMS va réitérer au printemps 2019, avec un séjour à Marrakech en direction des 12-16 ans, au programme des rencontres sportives. Créer du lien et des échanges entre les différents clubs est au cœur des missions de l'OMS. « Nous souhaitons fédérer les pratiques sportives, aller toujours vers de nouveaux publics ». Chaque année à l'automne, une soirée festive années 80 est organisée à L'heure bleue. Autre événement de taille, le 7 septembre 2019, l'Office municipal organise un forum des sports à la Halle Pablo Neruda pour faire connaître toute la richesse du milieu associatif sportif martinérois aux habitants. // GC

Office municipal du sport, 14 avenue du 8 Mai 1945.
Tél. 04 76 24 60 46

Lutter contre l'isolement des femmes

Accompagner les femmes isolées en situation de précarité en Himalaya et favoriser l'accès aux soins. Deux objectifs que l'association martinéroise Femmes d'Himalaya effectue avec succès.



En l'espace de deux ans, plus de 410 habitants ont bénéficié de soins issus de la médecine traditionnelle locale tandis que seize initiatives ont été menées à destination des femmes des provinces du Ladakh-Zaskar et du Spiti.

Des actions réalisées tambour battant par l'association martinéroise Femmes d'Himalaya. Une aide qui se veut avant tout matérielle. « En Himalaya, les femmes restent dépendantes toute leur vie des hommes et parallèlement, les femmes seules

ne sont pas rares et en grande précarité », affirme Isabelle Lemaître, présidente de l'association. Travaillant avec des ONG locales, l'association acquiert des machines à coudre, des métiers à tisser, achète les matières premières... « Cette

année, nous aidons une femme dans la création de sa boutique artisanale. Nous organisons des tournées avec un médecin traditionnel dans le but de faciliter l'accès aux soins dans des villages reculés. » Comptant 36 adhérents, Femmes d'Himalaya réalisera plusieurs événements. Le premier sera consacré à la problématique de la fonte des glaces en Himalaya, le 7 mars, avec la projection du film *La Bergère des glaces* à la Maison des associations de Grenoble. Quant au second, il permettra de découvrir la culture de l'Himalaya lors d'un repas tibétain le 22 mars à la maison de quartier Fernand Texier de Saint-Martin-d'Hères. // LM

Hip-Hop don't stop festival

Par-delà les différences

Organisé par L'heure bleue du 7 au 16 février avec la compagnie Citadanse, le Hip-Hop don't stop festival prend de l'ampleur et a acquis, au fil des ans, ses lettres de noblesse dans l'agglomération grenobloise. Il fédère des danseurs de tous âges autour d'une passion commune. Il est irrigué par des notions comme la mixité, la diversité, qui lui donnent sa richesse. Toute la force de cette pratique découle de ce principe : en apprivoisant l'autre, on se découvre soi-même. En impliquant plusieurs lieux culturels de la métropole, il montre la formidable activité de création au sein de la danse urbaine. Il présente des spectacles programmés sur le territoire communal, mais pas que... avec des ateliers de pratique ouverts à tous (1), des rencontres, des master classes. *Re-père(s) / Repaire(s)* est une chorégraphie-lieu de rencontres réglée par Hamid Ben Mahi (2). *Nakama*, pièce pour quatre danseurs, est inspirée de la rencontre entre Saïef Remmide et le collectif japonais Kinetic Art (3). *Danser Casa* est un projet né à Casablanca en 2017-2018 sous la houlette de Kader Attou et Mourad Merzouki, qui prouve encore une fois que la danse hip-hop est un langage universel, sans couleur, ni frontière (4). *Emoouvoir*, c'est l'aventure chantée par Lionel Damei et dansée par Geoffroy Durochat. Cette invitation singulière mélange les genres, les êtres, en référence à leur originel rapprochement (5). La Battle finale clôt ce Hip-Hop don't stop festival avec des crews venues des quatre coins de France pour s'affronter le temps d'une soirée, dans une ambiance festive avec, pour objectif : remporter la "bataille" et emporter les publics (6) ! // KS



Pour voir
la vidéo
rendez-vous sur
smh-webtv.fr



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose, depuis le
1^{er} novembre 2018, un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.

Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :

impots.gouv.fr - rubrique
"contact".

Avec ce nouveau service,
les usagers seront reçus ou
rappelés, à l'heure choisie,
par un agent des impôts.

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées :**
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier.** Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, 7 j/7, de 7 h 15 à 20 h 15
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(résidence autonomie Pierre Semard),
de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi.
 - Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
- Tél. 04 56 58 91 11

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2019
et sur saintmartindheres.fr



École maternelle : les inscriptions démarrent

Parents et détenteurs de l'autorité parentale sont invités à inscrire leurs enfants pour la rentrée scolaire 2019-2020, du 18 février au 22 mars. Sont concernés les enfants nés en 2016 et ceux nés entre janvier et juin 2017 résidant dans les secteurs inscrits en Réseau de réussite scolaire, soit les écoles Henri Barbusse, Jeanne Labourbe, Joliot-Curie, Paul Langevin et Voltaire. Se rendre au service vie scolaire et loisirs (44 avenue Benoît Frachon), du lundi au vendredi

(8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h), sauf le jeudi après-midi. Pièces justificatives à fournir : pièce d'identité du parent qui inscrit ; livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant ; justificatif de domicile de moins de trois mois ; justificatifs de l'exercice de l'autorité parentale selon la situation. //

Plus d'infos : saintmartindheres.fr
ou par téléphone (04 76 60 74 42).

GRAND LANCEMENT

— 25 & 26 janvier 2019 —

DU T1 AU T4
à partir de 90 000€



SOYEZ LES PREMIERS,
PRENEZ RENDEZ-VOUS !

www.helianthe-smh.com

0 800 000 805

Service & appel
gratuits



HÉLIANTHE

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

HABITER OU INVESTIR



Votre future adresse
au cœur du nouvel
ÉCOQUARTIER DAUDET,
à SAINT-MARTIN-D'HÈRES

TRÈS BELLES LOGGIAS
VUES PANORAMIQUES
JARDINS PRIVATIFS
PROXIMITÉ DU TRAM



DEMATHIEU
BARD
IMMOBILIER



COMMERCIALISATION
NEOVARIM



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres



à L'heure bleue

mar. 12

mer. 13 mars à 20 h

Agence de Voyages
Imaginaires

AGENDA

Carnaval de la MJC

Héros et héroïnes font leur carnaval
Samedi 9 mars - à partir de 14 h 30
// Maisons de quartier

Conseil municipal

Mardi 19 mars - 18 h
// Maison communale

Journée nationale de l'audition

Mardi 19 mars - de 9 h à 16 h
// Place du Conseil national
de la Résistance

Journée nationale du souvenir et
du recueillement à la mémoire des
victimes civiles et militaires de la
guerre d'Algérie et des combats en
Tunisie et au Maroc

Mardi 19 mars - 11 h 30
// Monument aux morts de la Galochère

Semaine de la santé mentale

Santé, et si on se connectait ?!
Mardi 26 mars - 14 h à 18 h
// Espace culturel René Proby

Forum jobs d'été

Samedi 30 mars - de 10 h à 17 h
// Pôle jeunesse

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - Infos et billetterie
sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

Où je suis étranger

Danse - Joseph Aka
Jeudi 7 mars - 20 h

La fabuleuse histoire d'Edmond Rostand !

Théâtre - Agence de Voyages imaginaires
Mardi 12 et mercredi 13 mars - 20 h

Tout va s'arranger

Théâtre - Compagnie le Chat du désert
Mercredi 10, jeudi 11
et vendredi 12 avril - 20 h

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63
Infos et billetterie sur le portail culturel
culture.saintmartindheres.fr

La festa d'Arcobaleno

Chorale, théâtre - Compagnie Arcobaleno
Samedi 9 mars - 20 h

Vies d'ailleurs - Gens d'ici

Au pays des droits de l'autre ?

Théâtre - Théâtre du Réel
Vendredi 22 et samedi 23 mars - 20 h

Accord imparfait "Nature contre nature"

Théâtre - C^{ie} Emouvance
Jeudi 28, vendredi 29, samedi 30 mars - 20 h 30

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Les lignes de désir

Exposition de François Génot
Vernissage - Jeudi 18 avril - À partir de 18 h 30
À voir jusqu'au 18 mai
dans le cadre de Paysage < Paysages

MÉDIATHÈQUE

Rencontre-débat

Hommage à Rosa Luxemburg
Vendredi 8 mars - 17 h 30 à 19 h
// Espace Paul Langevin

Des goûts et des couleurs

Coups de cœur des médiathécaires
Samedi 9 mars - à 11 h
// Espace Paul Langevin

Café-lecture

La folie
Samedi 16 mars - 9 h 30 à 12 h
// Espace André Malraux

Café-histoire

Les expressions dauphinoises
Samedi 16 mars - 10 h 30 à 12 h
// Espace Romain Rolland

Mois de la musique

La musique fait son cinéma
Du samedi 23 mars au samedi 13 avril
// dans tous les Espaces

Biblio-vente

Vendredi 29 - 16 h à 19 h
et samedi 30 mars - 9 h à 13 h
// Salle polyvalente Gabriel Péri

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55
Rendez-vous des cinémas d'Afrique
Du 13 au 17 mars